

Nous voulons que la majeure partie de l'habitation continue à être financée grâce au marché libre comme elle l'a été jusqu'ici. Cela importe particulièrement pour les maisons locatives, alors que le besoin en est urgent. Le gouvernement continuera à fournir exactement les mêmes garanties quant aux hypothèques consenties aux termes de la loi nationale sur l'habitation. Maintenant, les conditions sont assez souples pour que les fonds puissent être engagés dans ces voies aux taux courants du marché. Je prétends que la situation grossira le volume des fonds offerts pour l'habitation. Que le gouvernement concentre directement sa propre action dans les secteurs sociaux et permette au marché de jouer, moyennant garantie, pour l'habitation privée, voilà, je pense, une excellente coordination de politiques dans les circonstances actuelles.

Pour régler les problèmes à long terme dont j'ai parlé, nous nous sommes déclarés prêts à étudier avec les provinces diverses mesures que pourrait exiger la solution de difficultés autres que celles du financement des logements. Nous avons déjà tenu plusieurs réunions avec les provinces à ce sujet. Le concours que nous avons offert, tant aux municipalités qu'aux provinces, dépasse de beaucoup tout ce qui s'est fait dans le passé. Le député d'Essex-Ouest (M. Gray) nous a cité quelques chiffres à propos d'une certaine ville. Ce renseignement, nouveau pour moi, fait voir la portée générale de l'activité du gouvernement dans ces secteurs où les besoins d'habitations doivent avoir la priorité quant aux ressources de l'État.

Voilà la politique du gouvernement et je vous dirai que nous, de ce côté-ci, avons reconnu nos responsabilités dans ce domaine. Nous avons reconnu nos obligations financières et nous avons reconnu le besoin d'établir des priorités. J'espère que nous recevrons l'appui de l'opposition en ce qui concerne les priorités présentes et futures. N'ignorons pas la gravité du problème du logement. J'espère que nous recevrons l'appui de toute la Chambre au sujet des mesures que nous nous proposons de prendre.

● (9.10 p.m.)

M. Keays: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre, à propos de son intention de venir en aide l'an prochain aux salariés à faible revenu. Quel serait, d'après le ministre, le plafond de revenu d'un petit salarié?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, cette question devrait, me semble-t-il, être adressée au ministre du Travail (M. Nicholson) qui participera plus tard au débat.

[L'hon. M. Sharp.]

M. Aiken: Le ministre nous donnera-t-il aussi l'ordre des priorités?

M. L. M. Brand (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté depuis quelques jours, bon nombre d'orateurs du parti ministériel. Ce vers de Shakespeare m'est revenu à la mémoire pendant qu'ils discutaient de l'habitation: «Il fait trop de protestations, ce me semble». Après avoir entendu tout à l'heure l'exposé du voyageur de retour de Rio, je crois devoir remercier le ministre, au nom du pauvre contribuable canadien, d'avoir décrit avec un si grand luxe de détails les coûts et les impôts qui lui sont imposés par l'actuel gouvernement.

Toutefois, au cours du débat, j'ai entendu des opinions diverses. Il semblait parfois exister l'unanimité parmi les partisans du gouvernement. Ils se retranchaient tous derrière le vaste bouclier des droits et des responsabilités provinciaux. Ils espéraient ainsi rejeter les responsabilités de la crise; elle est due, naturellement, à un gouvernement qui n'a pas trouvé de solutions concrètes ni à la crise du logement ni à la crise monétaire qui menacent notre pays.

Certes, comme l'ont signalé d'autres députés de ce côté-ci de la Chambre, non seulement y a-t-il une crise du logement, mais une crise de la politique monétaire intensifiée et perpétuée par l'ineptie, l'inaction et les maladresses du gouvernement, qui nous a précipités de crise en crise et a accumulé expédient sur expédient. Le gouvernement a cherché à se concilier les électeurs par un leurre. Il n'y a pas réussi et s'est pris à son propre piège. Il a tenté désespérément de s'en tirer en recourant au truc classique en économie qui consiste à faire croire que le taux d'intérêt n'est pas suffisant pour attirer plus de fonds hypothécaires, espérant ainsi sauver la situation. D'autre part, il a tenté de se soustraire une fois de plus aux conséquences de sa propre folie. Mais, monsieur l'Orateur, les Canadiens se demandent vraiment si ces mesures vont donner des résultats.

Voyons la situation. Le ministre du Travail (M. Nicholson) a souligné qu'à cause du coût élevé de la construction et du manque de fonds hypothécaires, plutôt qu'à posséder sa propre maison l'homme moyen doit chercher à louer un logement, probablement de ceux qui sont subventionnés par l'État. Les députés se rappelleront les mots du ministre lorsqu'il a déclaré qu'il faudrait envisager la possibilité d'élever le plafond des revenus, dans le cas des constructions à dividendes limités. En d'autres termes, le ministre a donné à entendre que c'est dans le domaine des habitations à logements multiples que le